

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 mars 2025

### Appel pour une révision radicale de la politique énergétique française

*Plus de 100 élus nationaux et locaux, un ensemble d'experts de l'énergie et 145 responsables d'associations rejoints par autant de citoyens, lancent un appel à suspendre l'adoption du projet de décret relatif à la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3). Cet appel sera publié les 28, 29 et 30 mars dans la presse nationale et régionale, à l'initiative du Cercle d'Études Réalités Écologiques et Mix Énergétique, de la Fédération Environnement Durable et du Réseau Énergies Terre & Mer.*

Le projet de décret que le gouvernement se prépare à adopter irait gravement à rebours de l'intérêt général. Il fragiliserait notre sécurité énergétique, alourdirait durablement la facture d'électricité des Français, dilapiderait des centaines de milliards d'argent public, et prolongerait le choix désastreux en faveur de la production d'électricité intermittente, éolienne et solaire, qui ne répond pas aux besoins d'approvisionnement du réseau français, qui n'a aucun effet positif sur le climat, qui détruit les espaces naturels et empêche de concentrer les investissements de décarbonation sur les secteurs de l'économie qui émettent le plus de CO<sub>2</sub>, seul moyen d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

#### **Une politique énergétique à contre-sens qui coûte inutilement cher à l'État comme aux consommateurs, défigure nos paysages et affaiblit notre souveraineté industrielle.**

Le projet actuel de la PPE3 n'est pas adapté à la situation de la France qui dispose, grâce au nucléaire et à l'hydraulique, d'une production électrique pilotable et presque entièrement décarbonée. Il prolonge l'impasse des énergies intermittentes (éolien, solaire), qui ne produisent que quand il y a du vent ou du soleil, sans lien avec la demande, et au détriment d'un système électrique stable et sûr. Ces énergies ont beaucoup contribué au doublement du prix de l'électricité depuis vingt ans, tout en fragilisant notre réseau. Lorsqu'elles produisent, elles contraignent EDF à ralentir ou arrêter ses réacteurs nucléaires... tout en continuant à payer 95 % de leur coût. L'afflux soudain d'électricité excédentaire déstabilise le marché spot dont les prix sont de plus en plus souvent négatifs, et met à la charge des consommateurs d'électricité et des contribuables la compensation de l'écart entre le prix de marché et le prix garanti aux producteurs. Les énergies intermittentes utilisent des équipements importés, turbines et pales d'éoliennes, panneaux solaires, et contribuent très peu à la renaissance industrielle de la France.

#### **Une alternative existe : bâtir une stratégie énergétique cohérente, souveraine et durable.**

Les signataires appellent à bâtir un scénario ambitieux et réaliste, capable de faire baisser le coût de l'électricité, de garantir la sécurité d'approvisionnement, de protéger l'environnement, et de relancer l'emploi ainsi que la réindustrialisation des territoires. Au cœur de cette stratégie : la priorité aux énergies renouvelables pilotables, biogaz, pompes à chaleur, géothermie, au photovoltaïque sur toiture s'il est utilisé en autoconsommation locale, ainsi qu'au nucléaire et à l'hydraulique, les deux atouts majeurs de la France qui lui ont permis d'avoir d'ores et déjà une électricité décarbonée à près de 95%. Ils demandent également l'arrêt des subventions et garanties de prix pour tout nouveau projet d'énergie renouvelable intermittente. Ces mesures permettront d'économiser plusieurs centaines de milliards d'euros et de faciliter les investissements nécessaires dans les secteurs les plus gros utilisateurs d'énergies fossiles : industrie, transports et tertiaire-logement. C'est la seule voie raisonnable pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050.

Face à l'urgence climatique, et à la nécessité de reconquérir notre souveraineté énergétique, cette mobilisation vise à empêcher une action précipitée du gouvernement, à alerter l'opinion publique, et à provoquer une prise de conscience collective.

**Les signataires lancent ainsi un appel solennel au gouvernement pour qu'il prenne trois décisions essentielles :**

- **La suspension du projet de décret PPE3 ;**
- **La mise à l'étude d'un scénario alternatif de mix énergétique ;**
- **La fin des subventions publiques et garanties de prix pour les nouveaux projets d'énergies intermittentes.**

**C'est seulement selon ces conditions que la France pourra reprendre pleinement la maîtrise de son avenir énergétique, dans le respect de l'intérêt général, au service de ses citoyens et des générations à venir.**

L'appel sera publié :

- le 28 mars dans Le Figaro, Les Echos et Aujourd'hui en France/ Le Parisien
- le 29 mars dans l'ensemble des titres de la presse quotidienne régionale
- le 30 mars dans le Journal du Dimanche et la Tribune Dimanche

Soit un total de **3.4 millions d'exemplaires diffusés** sur les 3 jours pour une audience de **19,4 millions de lecteurs** et un taux de prise en main de 5,6.

Contacts

**CÉRÉMÉ**

[cereme@clai2.com](mailto:cereme@clai2.com)

*Marguerite Pasquier*

06 59 06 29 75

*Raphaël Caors*

07 77 26 72 07

**FÉDÉRATION ENVIRONNEMENT DURABLE**

*Jean-Louis Butré*

06 80 99 38 08

**RÉSEAU ÉNERGIES TERRE & MER**

*Nicolas Bour*

06 88 21 35 16